Outils ADEME connectés
Réfléchir en amont à l'usage !

La direction développe le service "BYOD" qui permet de recevoir mails, agenda et contacts professionnels sur son ***smartphone... personnel****.*
Alors, ***merci patron*** *? Ben voyons ! Le BYOD c'est aussi le moyen pour les employeurs de demander à* ***certains salariés*** *d'investir dans leur outil de travail.*

Vers une ADEME à 3 vitesses *?*
- ***l'ADEME d'en haut*** *et quelques veinards, équipés aux frais de l'ADEME*
- ***les connecté.e.s*** *utilisant leur propre matériel et abonnement*
- ***les futur.e.s exclu.e.s*** *sans matériel ni information.*

Syndicat national de l'environnement

F.S.U.

L'ADEME développe des outils d'échanges (Intrademe, espaces collaboratifs, BYOD, future messagerie...). Ce devrait être l'occasion de réfléchir à optimiser nos usages et de remettre à plat nos habitudes. Encore faudrait-il qu'on soit formé.e.s à s'en servir et à les animer plutôt que de les subir. Le SNE propose que ce soit un chantier prioritaire du projet d'entreprise pour plus d'efficacité et moins de stress.

Un documentaire d'ARTE (Hyperconnectés - le cerveau en surcharge) souligne ***la dangerosité de l'usage des outils professionnels connectés,*** *qui génère, au-delà de la meilleure productivité au travail,* ***stress*** *et* ***risques psycho-sociaux****.*
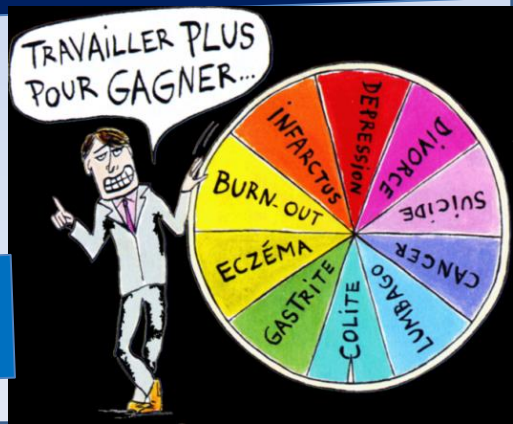
Au Sne, nous sommes attentif.ve.s à préparer l'avenir, à préserver l'égalité professionnelle sans créer les inégalités de demain.